

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez ici



22 DÉCEMBRE 2022 - LETTRE D'INFORMATION #20 |

Chaque mois, retrouvez dans cette lettre l'actualité du programme Petites villes de demain.

Ce mois-ci, découvrez le grand évènement de l'ANCT le 31 janvier prochain, le retour sur notre semaine thématique "Vivre avec la nature dans les Petites villes de demain" mais aussi la remise du prix spécial PVD aux Victoires du Paysage.

Cette lettre d'information est pour vous : nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion de contenu ou d'amélioration : petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr



L'actu

31 01 2023 PALAIS DES CONGRÈS PARIS

an ctour

LE SALON DES SOLUTIONS
POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS DE TERRITOIRE

Deux temps forts Petites villes de demain : les Rencontres nationales et un atelier Fresque du Climat

Le 31 janvier 2023, l'Agence nationale de la cohésion des territoires vous convie au Palais des congrès de Paris pour l'ANCTour. Cet événement national présentera à ses visiteurs l'ensemble de l'offre de services, des programmes et dispositifs de l'Agence, tout au long de la journée.

A l'occasion de cette journée, nous sommes heureux de vous inviter à deux temps forts du programme Petites villes de demain : les **Rencontres nationales des Petites villes de demain** (10h30-12h30) et un **atelier Fresque du climat x Petites villes de demain** réservé aux élus et chefs de projet (14h00-17h00).



de 10h30 à 12h30
Rencontres nationales Petites villes de demain

Conçues pour les collectivités Petites villes de demain, et ouvertes à tous. Le rendez-vous incontournable du programme !



de 14h à 17h
Atelier Fresque du climat x Petites villes de demain

Offre exclusive pour les élus et chefs de projet Petites villes de demain. Venez comprendre les enjeux climatiques, imaginer ensemble des solutions dans les Petites villes de demain, et renforcer le réseau Club !

Inscrivez-vous vite !



Le chiffre du mois

11,3%

d'augmentation du volume des ventes de maisons anciennes dans les centres intermédiaires entre 2020 et 2021

Découvrir le baromètre de l'immobilier des Petites villes de demain 2022



Le Club



Dans le cadre du Club des Petites villes de demain, l'Agence nationale de la cohésion des territoires en partenariat avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, la Banque des Territoires, l'Association des Petites villes de France, POPSU Territoires et le CEREMA ont organisé une semaine thématique "Vivre avec la nature dans les Petites villes de demain" en décembre.

Cette semaine a permis de revenir sur trois grandes thématiques, afin de comprendre les enjeux, d'identifier l'offre de services correspondante et la mobiliser au mieux, et d'échanger sur des retours d'expérience :

- La nature pour améliorer le cycle de l'eau
- Intégrer la nature dans le projet d'aménagement urbain
- La nature pour rafraîchir les petites villes et lutter contre le réchauffement urbain

Retrouvez dès à présent les différents rendez-vous et les supports de présentation !

[Découvrir notre page dédiée à cette semaine thématique](#)



Socle
d'approfondissement
Formation des Chefs de
projet Petites villes de
demain

Notre partenaire la Banque des Territoires organise la 4ème session de son socle d'approfondissement destinée aux chefs de projet Petites villes de demain les 25, 26 et 27 janvier prochains.

Ce parcours de formation vise à faire connaître les solutions techniques (conseil, financements...) et sectorielles (transition écologique, logement social, mobilités...) proposées par la Banque des Territoires en faveur de la redynamisation, abordées au travers de réalisations concrètes et de retours d'expériences.

[S'inscrire à la formation](#)



Les clubs départementaux

Ce mois-ci, zoom sur la Gironde !

Les préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, animent les Clubs départementaux pour les élus et chefs de projet, en lien avec de nombreux partenaires.

Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, représentée par Matthieu DOLIGEZ, sous-préfet de Libourne, a organisé une journée départementale du programme Petites villes de demain vendredi 9 décembre à Créon, en présence de Juliette AURICOSTE, directrice nationale du programme à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), et avec la participation de Pierre GACHET, maire de Créon, et Alain ZABULON, président de la Communauté de Communes du Créonnais.

Après une visite de la coopérative La Traverse à Créon, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Habitat inclusif, le séminaire départemental « Petites villes de demain » a réuni les élus et chefs de projet des 16 communes lauréates en Gironde, les services de l'État, de la Banque des Territoires, de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, de l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux Aquitaine et de l'ensemble des partenaires. Après une ouverture en musique grâce aux élèves bénéficiant de "l'orchestre à l'école" les échanges ont permis de faire un point d'avancement et de partager les leviers à mobiliser. La journée s'est terminée par une découverte sur site de quelques projets emblématiques de la commune.



L'offre de services



CONCOURS NATIONAL
des entrées
de ville

Appel à candidature au Concours National des Entrées de Ville

La Fédération Patrimoine-Environnement et Sites & Cités remarquables de France vous proposent de candidater au Concours National des Entrées de Ville.



Parcours élus Petites villes de demain - Développer les mobilités actives

L'Académie des Mobilités Actives (ADMA) propose spécialement aux élus des Petites villes de demain, un parcours de formation en distanciel sur la prise en compte du vélo et de la marche.



Retrouvez toutes les aides du programme

Et toujours, retrouvez l'ensemble des offres du programme Petites villes de demain sur Aides territoires, et programmez vos alertes !





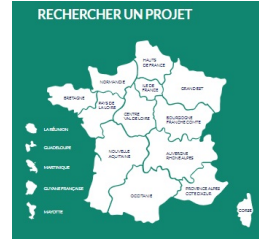
Tramayes, une Petite Ville de demain à énergie positive (71)

Création d'un réseau de chaleur, bâtiment à énergie positive pour l'école, extinction de la lumière la nuit... : les initiatives du maire ont permis à cette commune Petite Ville de demain de devenir pionnière en matière d'écologie.



Aménagement du parvis des écoles et du musée de l'enfant (39)

L'aménagement paysager du parvis des écoles et du musée de l'enfant constitue une tranche du programme de requalification des espaces publics. Il s'agit de traiter ce pôle à vocation socio-culturelle de la même manière que l'îlot salle des fêtes, de travailler sur sa connexion avec le cœur de ville et de renaturer l'espace urbain.



Découvrez de nombreux projets de Petites villes de demain

Rendez-vous sur notre projetothèque, de nouveaux retours d'expérience sont régulièrement mis en ligne



Le guide du "Fonds vert" est disponible
Dispositif inédit, le "Fonds vert" va aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.



Le guide "L'habitat au sein du programme Petites villes de demain"
L'Agence d'urbanisme de la région nîmoise et alésienne, en partenariat avec la Préfecture du Gard, a publié le guide "L'habitat au sein du programme Petites villes de demain". Découvrez-le



La capitalisation des Ateliers Hors les Murs
Cette publication recense toutes les expériences d'Ateliers Hors les Murs conduites depuis 2018, soit au total 34 ateliers.





© Arc en Terre - paysagistes concepteurs

Orbec est lauréate du prix Petites villes de demain aux Victoires du Paysage 2022 !

Le 8 décembre dernier se tenaient Les Victoires du Paysage, concours national organisé par Valhor qui récompense les maîtres d'ouvrage publics, les entreprises et les particuliers pour leur aménagement paysager.

Pour la première fois, un prix Petite ville de demain a été décerné: Orbec a reçu la Victoire, remise par la directrice de programme à la commune et toute l'équipe de paysagistes.

La revitalisation de son centre-bourg historique est accompagné depuis 2014 dans le cadre de l'AMI Centre-Bourg puis du programme Petites villes de demain.

La transformation complète des espaces publics, circulation et stationnement a eu un impact positif à tous points de vue, y compris économique avec une augmentation du chiffre d'affaires des commerçants dès la première année.

Voir aussi



- Depuis sa création, l'Agence nationale de la cohésion des territoires se tient au côté des élus locaux et de leurs projets de territoires. Elle est donc allée à leur rencontre au Salon des maires et des collectivités locales 2022. [Retour en images.](#)
- Notre partenaire Sites & Cités remarquables de France [organise une formation](#) en ligne "Les outils juridiques des droits des patrimoines et de l'urbanisme au service des villes" les jeudi 26 janvier et 2 février 2023. La formation a pour objectifs d'offrir une première approche des outils des codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement dédiés aux patrimoines culturels des communes et permet de différencier le régime juridique des servitudes d'urbanisme par rapport aux servitudes d'utilité publique en matière de protection des patrimoines.
- La Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (Dihal) et la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) souhaitent recueillir les avis et expériences d'élus municipaux sur le dispositif de logement « pension de famille » (anciennement "maison relais"). [Vous souhaitez donner votre avis ?](#)
- L'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) propose en partenariat avec l'ANCT, aux chefs de projets de communes bénéficiant

du programme « Petites villes de demain » [une formation qualifiante](#) intitulée « Revitalisateur de centres-villes et centres bourgs ».

- [Un beau livre à découvrir](#) pendant les fêtes : Maisons rêvées, de Delphine Aboulker, consacré à 40 maisons d'architecte en France.

Les Petites villes de demain en projets

Découvrez la projetothèque

#Petitesvillesdedemain

Découvrez ce qu'il se dit sur Twitter

Transférez, partagez !



Agence nationale de la
cohésion des territoires

Contactez la direction de
programme :

petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr

Directeur de publication : Stanislas Bourron
Responsable d'édition : Juliette Auricoste
Rédactrice en chef : Julie Ragot
Rédaction/maquette : Timothée Debrard
Design graphique : Silvia Colato
Crédits photos : ANCT, Arc en Terre, Fresque du
Climat

Pour vous inscrire à cette
lettre d'information, [cliquez](#)
[ici](#).

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : info@anct.gouv.fr

© 2022 Agence nationale de la cohésion des territoires
[Se désinscrire](#)